moignage monde! servi de

billets; rmission. és, pour , et enesure de l qui je rs consi-

ir de sa que M. crupule

i, et le lement

ortun, que la n acte alheur nécesre en

ateur une à un " marchand sans marchandises," comme dit M. Sulte.

R.—Cette assertion vaut les autres. La maison Crémazie a été longtemps à la tête du commerce de librairie dans le pays. Elle en alimentait nombre d'antres. Les denx frères jouissaient d'un crédit presque illimité sur le marché de Paris ; et comme ils étaient tous denx la bonté en personne, on en bénéficiait à droite et à ganche. Une malheurense spéculation sur les papiers tentures a été l'origine de l'effondrement. Des assertions anssi hasardées ne sont pas de nature à donner de l'antorité à un historien.

Q.—M. Sulte dit anssi que Crémazie n'éprouvait aucun penchant pour les

choses sérienses ; est ce vrai ?

R.—Avec cette légère différence, que c'était le Canadien le plus érudit de son époque. Si M. Sulte est aussi véridique dans ses livres, ou ferait bien de ne les accepter que sous bénéfice d'inventaire.

Ce témoignage est en partie corroboré d'une façon bien éloquente par la lettre snivante, publiée dans les journaux de Montréal en date du 1er mai 1902:

M. Louis Fréchette, président dn comité Crémazie, Montréal.

Mon cher ami,

J'ai lu avec bonheur les explications que tu as données, dans les journanx de